


Rapport annuel


2023-2024

Centre
de services scolaire
de Kamouraska-
Rivière-du-Loup

Québec 



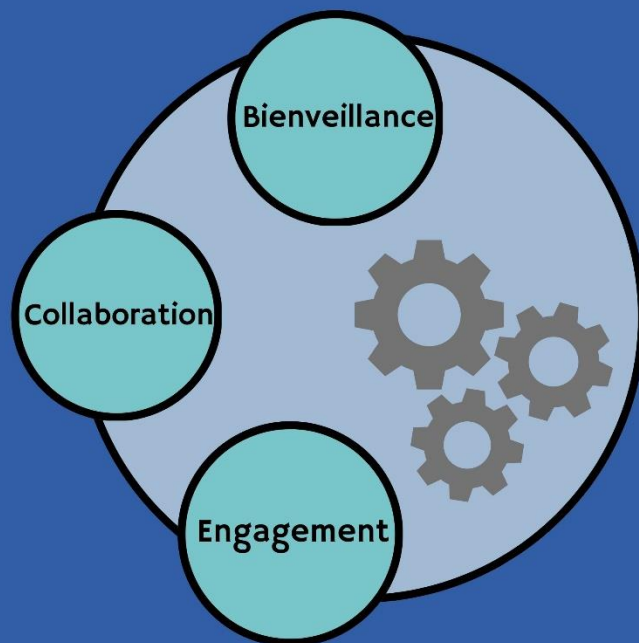
Proportion des élèves se situant entre 70 et 100% en lecture au bilan du 1er cycle 

Proportion des élèves qui obtiennent plus de 70% à l'épreuve résoudre de 6e année 

Taux de diplomation qualification après 7 ans 

Taux de sortie sans diplomation et qualification 

Taux de diplomation et de qualification des garçons après 7 ans 



MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE

C'est avec une immense fierté que nous vous présentons notre rapport annuel 2023-2024. Cette publication n'est pas simplement un bilan de nos actions, mais un véritable reflet du travail collectif, des défis surmontés et des réussites que nous avons pu célébrer tout au long de l'année. Grâce à l'engagement de nos équipes, à la collaboration avec les parents et nos partenaires, ainsi que du dévouement des membres du conseil d'administration, nous avons offert un environnement d'apprentissage enrichissant et stimulant à nos élèves. Ce rapport témoigne de notre volonté de progresser et d'innover sur le plan éducatif, de milieux de vie sains et sécuritaires, ainsi que sur la valorisation du personnel.

En ce sens, nous nous efforçons constamment d'améliorer nos pratiques au bénéfice des élèves et de leurs réussites. Ajoutons que nos actions sont orientées par notre Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Ce document illustre également les valeurs qui nous unissent : la bienveillance, la collaboration et l'engagement. Ainsi, nous sommes fiers de l'impact positif que nous avons sur le parcours éducatif de chaque élève. Voici quelques exemples exposant cette réussite.

Éducation préscolaire, primaire et secondaire

Le taux de diplomation et de qualification de notre centre de services scolaire en 2023-2024 a été de 82,5 %, soit un écart positif de 3,2 % par rapport au réseau public (79,3 %). Aussi, nous offrons désormais un service de maternelle 4 ans à temps plein dans l'ensemble de nos établissements. Précisons que nous comptons sur des titulaires qualifiés dans toutes les classes préscolaires et primaires, de même que moins de 2 % d'enseignant(e)s non légalement qualifié(e)s possédant des compétences en lien avec le domaine d'enseignement.

Éducation des adultes et formation professionnelle

En 2023-2024, 333 élèves ont obtenu un diplôme du Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir et nous avons célébré la réussite de 49 personnes, car elles ont atteint leurs objectifs au Centre d'éducation des adultes. Aussi, 30 étudiants internationaux ont évolué au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir, dont 12 anciens et 18 nouveaux. De plus, notre centre de formation professionnelle s'est regroupé aux centres de formation professionnelle de l'Est-du-Québec pour développer et maintenir dans chacun des milieux une offre de formation de qualité.

Milieux de vie sains et sécuritaires

Les investissements pour l'amélioration et le maintien de nos bâtiments se sont poursuivis en 2023-2024. Le Service des ressources matérielles et du transport scolaire a d'ailleurs investi 40,4 M\$, pour l'amélioration de nos établissements et l'ajout d'espace, dont la nouvelle école à Rivière-du-Loup, la construction d'un nouveau gymnase à Mont-Carmel et la mise en place de classes extérieures dans différentes écoles primaires du territoire.

Notre personnel, notre communauté

Nous sommes heureux de confirmer que cette année encore, plusieurs projets pédagogiques visant à enrichir l'expérience d'apprentissage de nos élèves ont été mis en place. À titre d'exemple, il y a la préparation d'activités pédagogiques pour les élèves en lien avec l'éclipse solaire du 8 avril 2024, la prévention et la gestion des comportements positifs, via entre autres le Soutien au comportement positif (SCP), ainsi que la création innovante du Balado « Fiers de nos gens ».

Ces initiatives, élaborées avec soin par nos équipes éducatives, ont pour objectif de favoriser la réussite scolaire, de stimuler la créativité des élèves et de renforcer leur engagement envers leur parcours éducatif. D'ailleurs, notre centre de services scolaire a célébré sa troisième Semaine de reconnaissance du personnel et nous avons remis en main propre 49 prix Synergie à des membres du personnel dans le but de mettre en lumière leurs initiatives personnelles et leurs contributions collectives exceptionnelles.

Pour survoler le bilan complet de nos activités, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport annuel de notre organisation. Il s'agit du principal outil de reddition de compte du centre de services scolaire. Enfin, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à la réussite de nos élèves jeunes et adultes.

Antoine Déry, directeur général

Jean-François Lévesque, président du conseil d'administration

Table des matières

1. Présentation du centre de services scolaire.....	5
1.1 Le centre de services scolaire en bref	5
1.2 Faits saillants	6
1.3 Services éducatifs et autres services	7
2. Gouvernance du centre de services scolaire.....	9
2.1 Conseil d'administration.....	9
2.2 Autres comités de gouvernance.....	10
2.3 Code d'éthique et de déontologie.....	12
2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics	12
3. Résultats	13
3.1 Plan d'engagement vers la réussite.....	13
3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence	20
3.3 Procédure de traitement des plaintes et des signalements.....	22
4. Utilisation des ressources.....	23
4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire	23
4.2 Ressources financières	24
4.3 Gestion et contrôle des effectifs	26
4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	27
4.5 Ressources matérielles et informationnelles	27
5. Annexes du rapport annuel.....	28
Autres annexes	29

1. Présentation du centre de services scolaire

1.1 Le centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup (CSSKRDL) gère un parc immobilier de 50 bâtiments, dont une quarantaine est utilisée à des fins éducatives et mixtes :

- 31 écoles primaires;
- 1 école primaire et secondaire;
- 3 écoles secondaires;
- 1 centre d'éducation des adultes avec 3 points de service;
- 1 centre de formation professionnelle avec des antennes à Saint-Pascal et La Pocatière;
- 3 centres administratifs.

Il couvre le territoire juridictionnel des MRC de Rivière-du-Loup et Kamouraska et une partie de la MRC de L'Islet. Ces MRC comptent plus de 55 000 habitants sur un vaste territoire de quelque 3 500 km².

En 2023-2024, le CSSKRDL a offert des services éducatifs à environ 8 911 élèves, jeunes et adultes, répartis comme suit :

- 754 élèves du préscolaire 4 ans et 5 ans;
- 3 302 élèves du primaire;
- 2 426 élèves du secondaire;
- 1 082 élèves de l'éducation des adultes (temps plein et temps partiel);
- 1 347 élèves de la formation professionnelle (temps plein et temps partiel).

À ces milliers d'élèves s'ajoutent des citoyens de tout âge, des travailleurs et des gestionnaires d'entreprises à qui le centre d'éducation des adultes, le centre de formation professionnelle, voire le Service aux entreprises et à la main-d'œuvre offrent de nombreuses formations de base ou spécialisées ainsi que d'autres services de développement des compétences. Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup constitue l'un des principaux employeurs de la région; à cet égard, il emploie plus de 1 300 employés. La très grande majorité (90 %) œuvre dans les établissements scolaires et intervient directement auprès des élèves.

- Personnel enseignant (temps plein et temps partiel) : 696 (51,4 %);
- Personnel de soutien : 510 (37,7 %);
- Personnel professionnel : 91 (6,7 %);
- Personnel cadre : 57 (4,2 %).

L'organisme préconise l'utilisation du français pour tout son personnel, exception faite pour le personnel enseignant de langue seconde et tierce. Le nombre d'enseignants ayant un niveau de connaissances spécifiques d'une autre langue est de 33.

Mission :

L'article 207.1 de la *Loi sur l'instruction publique* définit ce qu'est la mission d'un centre de services scolaire :

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup a pour mission de :

SOUTENIR et ACCOMPAGNER les établissements d'enseignement sur son territoire en leur rendant accessibles les biens et services et en leur offrant les conditions optimales leur permettant de dispenser aux élèves des services éducatifs de qualité et de veiller à leur réussite éducative, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau d'instruction, de socialisation et de qualification de la population.

ORGANISER les services éducatifs offerts dans ses établissements et **S'ASSURER** :

- De la qualité des services éducatifs;
- De la gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources humaines, matérielles et financières dont il dispose, en respectant le principe de subsidiarité : on entend par « principe de subsidiarité » le principe selon lequel les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité en recherchant une répartition adéquate des lieux de décision et en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des élèves.

VEILLER à la promotion et à la valorisation de l'éducation publique sur son territoire en collaboration avec ses établissements d'enseignement et le comité de parents.

CONTRIBUER au développement social, économique et culturel de sa région.

Vision :

L'élève et sa réussite se retrouvant toujours au centre de nos préoccupations et de nos décisions, nous demeurons résolument centrés sur **la réussite pour tous les élèves**, jeunes et adultes, tout au long de leur parcours scolaire. Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup s'appuie sur l'engagement et la bienveillance de son personnel, ainsi que sur la collaboration de tous, personnel, parents et partenaires de la communauté, pour accomplir sa mission.

Valeurs :

- L'Engagement;
- La Collaboration;
- La Bienveillance.

1.2 Faits saillants

- Taux de diplomation et de qualification de 82,5 %, soit un écart positif de 3,2 % par rapport au réseau public (79,3 %);
- Service de maternelle 4 ans à temps plein dans l'ensemble de nos établissements;
- Des titulaires qualifiés dans toutes les classes préscolaires et primaires et moins de 2 % d'enseignant(e)s non légalement qualifié(e)s possédant des compétences en lien avec le domaine d'enseignement;

- 333 élèves diplômés au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir et réussite de 49 personnes célébrée parce qu'elles ont atteint leurs objectifs au Centre d'éducation des adultes;
- 30 étudiants internationaux au Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir, dont 12 anciens et 18 nouveaux;
- Investissements de 40 442 116 \$ pour l'amélioration des établissements et l'ajout d'espace (incluant la nouvelle école);
- Préparation d'activités pédagogiques pour les élèves, dans chacune de nos écoles, en lien avec l'éclipse solaire du 8 avril 2024;
- La prévention et la gestion des comportements :
 - 8 écoles bénéficient (4 de plus qu'en 2022-2023) d'un accompagnement des Services éducatifs jeunes pour le programme « Soutien au comportement positif (SCP) », soit : École La Croisée I, École La Croisée II, École Hudon-Ferland, École Roy, École des Vieux-Moulins, École de la Marée-Montante, École de l'Orée-des-Bois et École de l'Étoile-Filante;
 - 7 écoles bénéficient (3 de plus qu'en 2022-2023) d'un accompagnement des Services éducatifs jeunes pour le programme « Carrefour de services Ràl », soit : École secondaire Chanoine-Beaudet, École Notre-Dame, École J.-C.-Chapais, École Saint-Philippe, École Lanouette, École polyvalente La Pocatière et École secondaire de Rivière-du-Loup;
- 60 projets ont été soumis à la 26^e édition du Défi OSEntreprendre;
- Troisième édition de la Semaine de reconnaissance du personnel;
- Création du Balado « Fiers de nos gens » en collaboration avec le Groupe Radio Simard (5 épisodes);
- Journée du numérique sur le thème de l'intelligence artificielle en éducation (26 avril 2024);
- Notre centre de formation professionnelle s'est regroupé aux centres de formation professionnelle de l'Est-du-Québec pour développer et maintenir dans chacun des milieux une offre de formation de qualité (Grands propulseurs);
- Création d'une alerte-emploi;
- 49 prix Synergie remis en main propre à des membres du personnel pour mettre en lumière leurs initiatives personnelles et leurs contributions collectives exceptionnelles;
- Nombreux projets pédagogiques dans l'ensemble de nos écoles.

1.3 Services éducatifs et autres services

Les services éducatifs dispensés par chaque école ainsi que les services complémentaires et particuliers sont déterminés en fonction des inscriptions officielles. Les services d'éducation préscolaire 4 ans temps plein et 5 ans et d'enseignement primaire sont offerts dans tous les établissements primaires selon les modalités propres à chacun des milieux. Les services d'enseignement au secondaire sont offerts dans quatre établissements de notre territoire.

Tous les élèves ont accès, dans l'école qu'ils fréquentent, aux services éducatifs complémentaires selon les besoins identifiés et les ressources disponibles.

- D'éducation spécialisée;
- D'ergothérapie;
- D'orthopédagogie;
- D'orthophonie;
- De psychoéducation;
- De psychologie;
- D'animation sur les plans sportif, culturel et social;
- D'éducation aux droits et aux responsabilités;
- D'information et d'orientation scolaires et professionnelles;
- De mesure et d'évaluation;
- De promotion de la participation de l'élève à la vie éducative;
- De santé et de services sociaux;
- De sexologie;
- De soutien à l'utilisation des ressources documentaires de la bibliothèque scolaire;
- D'animation spirituelle et d'engagement communautaire;
- De technicien en langage (préscolaire).

Parmi ces services, le centre de services scolaire établit également, par entente, une offre de service avec les centres intégrés de santé et de services sociaux.

Par ailleurs, tous les élèves ayant des besoins ponctuels pour des services d'enseignement à domicile ou des services d'accueil et de soutien à l'apprentissage de la langue française peuvent bénéficier de services particuliers.

La qualité de ces services complémentaires peut être jugée d'excellente dans la mesure où nous sommes en mesure de combler les besoins en ressources humaines. Tous ces services complémentaires peuvent contribuer à l'atteinte de nos objectifs et faire diminuer les écarts présents pour les différents indicateurs. **Il existe un excellent esprit de collaboration entre chacun de nos professionnels afin de mettre en avant-scène la réussite et la persévérance scolaire de l'ensemble de nos élèves.**

2. Gouvernance du centre de services scolaire

2.1 Conseil d'administration

Membres du conseil d'administration

Membres parents :

Yves Trazié	District scolaire 1
Claude Beaulieu	District scolaire 2
Jean-François Lévesque	District scolaire 3
Dominique Brière	District scolaire 4
Véronique Brillant	District scolaire 5

Membres du personnel :

Dominique Viel	Personnel d'encadrement
Véronique Renaud	Direction d'un établissement
Martine Paradis	Personnel professionnel
Denis Bastille	Personnel enseignant
Nadine St-Onge	Personnel de soutien

Membres de la communauté :

Jacques Bérubé	Expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines
Guy Dumont	Expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
Poste vacant	Issu du milieu communautaire, sportif ou culturel
Julienne Auclair	Issu du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
Cloé Gagné	Âgée de 18 à 35 ans

Membre sans droit de vote :

Geneviève Corbin	Personnel d'encadrement
------------------	-------------------------

Calendrier des séances tenues

Le conseil d'administration a tenu onze (11) rencontres au cours de l'année 2023-2024 :

- 29 août 2023;
- 12 septembre 2023;
- 24 octobre 2023 (extraordinaire);
- 14 novembre 2023;
- 30 novembre 2023 (extraordinaire);
- 19 décembre 2023;
- 13 février 2024;

- 9 avril 2024;
- 7 mai 2024 (extraordinaire);
- 28 mai 2024;
- 25 juin 2024.

Décisions du conseil d'administration

- Projets immobiliers;
- Adoption du budget annuel du centre de services scolaire;
- Adoption des niveaux d'effectifs (personnel cadre, personnel de soutien et personnel professionnel);
- Présentation d'une demande d'ajout d'espace à Saint-Antonin;
- Transport scolaire;
- Adoption de la modification des territoires scolaires du secteur de Rivière-du-Loup à la suite de la construction d'une nouvelle école primaire;
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles et des services éducatifs dispensés par chacune des écoles;
- Adoption des calendriers scolaires;
- Présentation d'une demande d'ajout d'espace à Saint-Épiphan (gymnase);
- Services éducatifs dispensés à l'École des Vieux-Moulins;
- Vente et échange de certains terrains du centre de services scolaire;
- Consultation concernant l'utilisation d'un immeuble – Bâtisse Riou pour 2026-2027;
- Signature d'une entente entre le centre de services scolaire et la Municipalité de Saint-Hubert-de-Rivière-du-Loup relativement à la pratique du dek hockey à l'aréna municipal pendant la période scolaire et lors des activités parascolaires.

2.2 Autres comités de gouvernance

■ Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité de gouvernance et d'éthique	Denis Bastille Jacques Bérubé Jean-François Lévesque Geneviève Soucy (responsable)
Comité de vérification	Guy Dumont Nadine St-Onge Geneviève Corbin (responsable)
Comité des ressources humaines	Dominique Brière Cloé Gagné Dominique Viel Josée Michaud (responsable)

Nom du comité	Liste des membres
Comité de révision d'une décision	Dominique Brière Guy Dumont Geneviève Soucy (responsable)
Comité consultatif du transport	Antoine Déry Véronique Renaud Martine Paradis Véronique Brillant Karine Malenfant Romain Thibaud Ghislain Lizotte (responsable)

■ Liste des comités du centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Liste des membres
Comité consultatif de gestion	Tous les cadres scolaires du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup.
Comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Marc Beaulieu Isabelle Bernier Laurence Labelle Manon Voyer Sara Anderson Claude Beaulieu Sabrina Labrecque Josiane Lajoie Jovette Levasseur-Rousseau Diane Ouellet Valérie Pelletier Samuel Saint-Denis-Lisée Nadine Thériault Anik Guérette Simon Fournier Sophie Doyon Sylvie Lavertu Valérie Potvin Sébastien Mercier Pascale Morin Hélène April
Comité de parents	Fiston Ndjembi-Souna Jessica Poirier Lisa-Marie Imbeault Pascal Tremblay Gagnon Kaden Viel Karine Plourde Vicky Lévesque Sébastien Samson-Thibault Karolane Roy-Gagnon Amélie Martin Maude Pichereau

Nom du comité	Liste des membres
	Amélie Ouellet Véronique Brillant Romain Thibaud Nancy Dumont Isabelle Chouinard Yves Trazié Claude Beaulieu
Comité de répartition des ressources	Valérie Potvin Benoit Ouellet Antoine Déry Geneviève Soucy Marc Chouinard Yves Ouellet Marie-Hélène Ouellet Geneviève Corbin Caroline Dufour Benjamin Paradis Josée Michaud

2.3 Code d'éthique et de déontologie

Aucun cas n'a été traité au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Pour prendre connaissance du code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2022/10/Reglement-sur-les-normes-dethique-et-de-deontologie-CA.pdf>.

2.4 Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Aucun cas n'a été traité au cours de l'année scolaire 2023-2024.

Pour prendre connaissance du rapport, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2024/07/AAA-Rapport-du-responsable-du-suivi-des-divulgations-2023-2024.pdf>

■ Reddition de comptes de la Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Reddition de comptes 2022-2023 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
1. Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2. Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
3. Divulgations fondées	0

Reddition de comptes 2022-2023 <i>Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics</i>	Nombre de divulgations ou de communications de renseignements
4. Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4:	0
1° une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
2° un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
3° un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
4° un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
5° le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
6° le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible visé aux paragraphes 1° à 5	0
5. Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1 Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1 Résultats du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

ORIENTATION 1 : ASSURER LES MEILLEURS CONDITIONS D'APPRENTISSAGE POUR CHAQUE ÉLÈVE

Objectif 1 : Augmenter la proportion des élèves se situant entre 70 % et 100 % en lecture au bilan de la fin du 1^{er} cycle du primaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats 2023-2024	Résultats 2023-2024 (Ensemble du Québec)
85,1 %	85,6 %	87,0 %	N/D	90,7 %	N/D

Constats : Non seulement la cible annuelle de 85,6 % a été largement dépassée avec un taux de réussite de 90,7 %, mais également la cible à plus long terme de 87,0 % pour 2027 a déjà été atteinte. Depuis 2021-2022, on observe une progression continue et significative du pourcentage d'élèves atteignant le niveau de compétence attendu en lecture.

Objectif 2 : Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de lecture, 4^e année du primaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats 2023-2024	Résultats 2023-2024 (Ensemble du Québec)
77,2 %	78,0 %	82,0 %	72,5 %	61,2 %	61,7 %

Constats : Bien que la proportion 2023-2024 représente une amélioration par rapport à l'année précédente, ce niveau reste inférieur à celui de 2021-2022 et en deçà de l'objectif de 78,0 % pour 2024. La proportion de 61,2 % est semblable à celle atteinte au niveau provincial (61,7 %).

Objectif 3 : Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire de mathématique (compétence Résoudre), 6^e année du primaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats 2023-2024	Résultats 2023-2024 (Ensemble du Québec)
73,9 %	75,0 %	78,0 %	68,0 %	90,3 %	82,0 %

Constat : Une augmentation très importante de la proportion des élèves entre 2022-2023 et 2023-2024 est passé de 81,1 % à 90,3 %. Non seulement la cible annuelle de 75,0 % a été largement dépassée, mais également la cible à plus long terme de 78,0 % pour 2027 a été atteinte. La proportion atteinte par les élèves de notre centre de services scolaire est supérieure à celle atteinte au niveau provincial (82,0 %).

Objectif 4 : Augmenter la proportion des élèves qui poursuivent en classe ordinaire lors du passage primaire-secondaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats 2023-2024	Résultats 2023-2024 (Ensemble du Québec)
85,2 %	91,0 %	92,5 %	N/D	92,4 %	N/D

Constat : On observe une augmentation continue et importante du taux d'élèves provenant de notre centre de services scolaire et poursuivant en classe ordinaire lors de leur passage au secondaire. La cible annuelle de 91,0 % a été dépassée et la cible à plus long terme pour 2027 a également été atteinte.

Objectif 5 : Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent entre 70 % et 100 % à l'épreuve obligatoire d'écriture, 2^e année du secondaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats 2023-2024	Résultats 2023-2024 (Ensemble du Québec)
50,1 %	54,0 %	75,0 %	60,0 %	53,7 %	56,6 %

Constat : Bien que la proportion 2023-2024 représente une diminution par rapport à l'année précédente, ce niveau reste supérieur à celui de 2021-2022. L'objectif pour 2024 est presque atteint. La proportion de 53,7 % est inférieure à celle atteinte au niveau provincial (56,6 %).

Objectif 6 : Augmenter le taux de participation des élèves de niveau secondaire à projet pédagogique particulier (PPP).

Cible pour 2026-2027	Résultats 2023-2024
75,0 %	78,2 %

Constat : L'offre des projets pédagogiques particuliers est grande dans notre centre de services scolaire, ce qui fait que la proportion d'élèves qui y participent a déjà atteint la cible de 2027.

Objectif 7A : Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme (diplôme d'études secondaires 7 ans).

Cible de départ (Cohorte 2015-2022)	Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats Cohorte 2017-2024	Résultats 2023-2024 (Ensemble du Québec)
73,0 %	74,0 %	77,0 %	N/D	70,5 %	N/D

Constat : Le taux d'obtention d'un diplôme d'études secondaire des élèves de la cohorte 2017-2024 représente une légère amélioration par rapport à la cohorte précédente, ce niveau reste inférieur à celui de la cohorte 2015-2022.

Objectif 7B : Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans après l'entrée au secondaire.

Cible de départ (Cohorte 2015-2022)	Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats Cohorte 2017-2024	Résultats 2023-2024 (Ensemble du Québec)
80,7 %	81,5 %	86,8 %	84,7 %	82,3 %	82,0 %

Constat : Le taux d'obtention d'un diplôme ou d'une qualification des élèves de la cohorte 2017-2024 représenté est stable par rapport à la cohorte précédente. On constate une amélioration constante depuis la cohorte 2015-2022. La cible de 81,5 % pour 2024 est atteinte. Le résultat du centre de services scolaire est semblable à celui au niveau provincial (82,0 %).

Objectif 7C : Augmenter le taux de réussite des garçons après 7 ans.

Cible de départ (Cohorte 2015-2022)	Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats Cohorte 2017-2024	Résultats 2023-2024 (Ensemble du Québec)
72,1 %	73,6 %	82,5 %	80,7 %	78,4 %	77,6 %

Constat : On observe une augmentation continue du taux de diplomation et qualification des garçons du centre de services scolaire. La cible annuelle de 73,6 % a été dépassée. Le taux est supérieur à celui de la province (77,6 %).

Objectif 7D: Augmenter le taux de réussite des élèves HDAA après 7 ans.

Cible de départ (Cohorte 2015-2022)	Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Cible MEQ	Résultats Cohorte 2017-2024	Résultats 2023-2024 (Ensemble du Québec)
59,4 %	60,8 %	64,5 %	62,6 %	62,6 %	59,6 %

Constat : Le taux est stable et dépasse la cible 2024 (60,8 %). Ce taux est légèrement supérieur au taux provincial (59,6 %).

Objectif 8 : Diminuer le taux de sorties sans diplôme ni qualification par année scolaire.

Cible de départ (Résultats 2021-2022)	Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Résultats 2022-2023	Résultats 2022-2023 (Ensemble du Québec)
11,1 %	10,8 %	10,0 %	9,7 %	15,1 %

Constat : Compte tenu que ce taux est fourni annuellement par le MEQ et doit inclure les inscriptions des deux années suivantes, les données ne sont pas disponibles pour l'année scolaire 2023-2024. La cible 2024 est légèrement supérieure à la cible du centre de services scolaire.

Objectif 9 : Augmenter le taux d'obtention d'un diplôme en formation professionnelle après 3 ans.

Cible de départ (Cohorte 2019-2022)	Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Résultats Cohorte 2020-2023
81,2 %	82,2 %	85,0 %	82,6 %

Constat : On observe une augmentation continue du taux de diplomation et la cible de 2024 est atteinte.

Objectif 10 : Proportion d'écoles et de centres ayant recours au référentiel sur le bien-être de l'élève en fonction des données issues de la recherche, pour en faire une analyse de situation de leur milieu.

Cible pour 2023-2024	Cible pour 2026-2027	Résultats Cohorte 2020-2023
25,0 %	100,0 %	N/D

Constat : Le référentiel est en élaboration par le MEQ actuellement et il n'est pas disponible aux milieux.

ORIENTATIONS 2 : RENFORCER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE COLLABORATIVE

Objectif 1 : Soutenir la mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) au sein de chaque acte d'établissement pour harmoniser nos pratiques d'enseignement et d'évaluation reconnues efficaces par la recherche.

Cible pour 2026-2027	Résultats 2021-2022	Résultats 2022-2023	Résultats 2023-2024
19/19	6/19	17/19	17/19

Objectif 2 : Développer et soutenir la mise en œuvre d'un programme d'insertion professionnelle.

Cible pour 2026-2027	Résultats 2023-2024
100 %	50 %

Objectif 3 : Soutenir la formation continue pour toutes les catégories de personnel.

Cible pour 2026-2027	Résultats 2023-2024
100 %	75 %

ORIENTATION 3 : POURSUIVRE LA VALORISATION DU RÔLE DES PARENTS ET DES PARTENAIRES

Objectif 1 : Accroître de façon efficace la communication et la collaboration avec les parents afin de favoriser la réussite des élèves qui reçoivent des services de soutien.

Cible pour 2026-2027	Résultats 2023-2024
85 %	71 %

Objectif 2 : Consolider les partenariats au bénéfice des jeunes et de la collectivité.

Cible pour 2026-2027	Résultats 2023-2024
100 %	N/D

3.1.2 Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectif	INDICATEUR	CIBLE 2027	RÉSULTATS ¹ 2019 -2020	RÉSULTATS ¹ 2020 -2021	RÉSULTATS ¹ 2021 -2022	Résultats ¹ 2022-2023	Résultats ¹ 2023-2024
Objectif 3 de l'orientation 3 : Rénover et moderniser nos infrastructures scolaires	Proportion de bâtiments visés du réseau scolaire dont l'état est satisfaisant	45 %**	76,6 %	72,3 %	30,4 %*	41,3 %	46,8 %

*Modification importante de la base de calcul à partir de 2021-2022 et du mode d'inspection.

** La cible pour 2023-2024 du CSS est basée sur les nouveaux paramètres du MEQ, et en lien avec le nouveau plan stratégique du MEQ 2023-2027. L'ancienne cible de 90,0 % n'est plus applicable. La cible ministérielle est maintenant de 39,0 % pour 2023-2024 et 45,0 % pour 2026-2027.

Liste des travaux réalisés en 2023-2024 – Amélioration des bâtiments :

- **École Notre-Dame-du-Portage**
 - Ajout d'un système Lü
- **École Les Pèlerins**
 - Ajout d'un système Lü
- **École La Chanterelle**
 - Réfection escalier principal
 - Réfection de la chaufferie et de l'alarme incendie
- **École Saint-Philippe**
 - Désamiantage et rénovation – Phase 2
- **École Joly**
 - Peinture gymnase
 - Remplacement luminaires gymnases
 - Ajout d'un système Lü
 - Ajout de clôtures
- **École La Croisée I**
 - Réfection de l'enveloppe extérieure phase III
 - Remplacement du mobilier intégré salle des enseignants
 - Peinture gymnase
 - Peinture bureau et passage gymnase
 - Ajout d'un système Lü
 - Électricité
- **École Desbiens**
 - Remplacement de la thermopompe de géothermie
 - Ajout d'un système Lü
- **École Moisson-d'Arts**
 - Remplacement des luminaires gymnases
 - Réparation verrière
 - Ajout d'un système Lü

¹ Résultats des années subséquentes du déploiement du PEVR.

- **École internationale Saint-François-Xavier**
 - Réfection de la chaufferie et remplacement de l'entrée d'eau
- **École de l'Orée-des-Bois**
 - Grille gratte-pieds, structure et revêtement de planchers
- **École Lanouette**
 - Réfection de sections de toiture
 - Rénovation du secteur administratif
 - Peinture gymnase
 - Peinture corridor, trois (3) classes
 - Ajout d'un système Lü
- **Stade Premier Tech**
 - Correction d'infiltration d'eau, mur nord
- **CEA de La Pocatière (École Saint-Charles)**
 - Réfection de perrons, d'asphalte et remplacement de réservoir d'huile
- **CFP Pavillon-de-l'Avenir**
 - Réfection de la chaufferie et réfection des planchers du secteur des casiers
 - Réfection des toitures : Secteurs F-G-H et autres portions
- **École secondaire Chanoine-Beaudet**
 - Installation d'une chambre froide
- **École Sacré-Cœur**
 - Remplacement porte côté est
- **École de la Pruchière**
 - Remplacement de plusieurs systèmes mécaniques
 - Remplacement de plancher, classe de maternelle
- **École Hudon-Ferland**
 - Rénovation de la chaufferie et remplacement de l'entrée électrique
 - Remplacement porte extérieure
- **École secondaire de Rivière-du-Loup**
 - Ajout de clôtures
 - Peinture du plancher de trois (3) locaux à l'époxy
 - Climatisation / ventilation, électricité
 - Remplacement d'un compresseur chambre froide
 - Remplacement d'un compresseur salle mécanique
- **École Vents-et-Marées (Cacouna)**
 - Conformité incendie
 - Éclairage gymnase
 - Réparation et installation de vestiaires récupérés
 - Ajout d'un système Lü
- **École des Vieux-Moulins**
 - Remplacement des luminaires gymnases
 - Remplacement de mobilier intégré maternelles
 - Ajout d'un système Lü
- **École des Vents-et-Marées (Rivière-Ouelle)**
 - Rejointement de briques démolition de muret de brique

- **École Saint-Louis (Saint-Joseph)**
 - Réfection de la toiture
- **École Saint-Modeste**
 - Réfection de la toiture (phase d'origine)

3.2 Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1 Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au centre de services scolaire

■ **Échelle de la fréquence des événements d'intimidation ou de violence :**

Échelle
Aucun événement
Moins de 10 événements déclarés
De 10 à 19 événements déclarés
De 20 à 39 événements déclarés
40 événements déclarés ou plus

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
École Moisson-d'Arts (104)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École La Chanterelle	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Notre-Dame-du-Sourire	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Riou	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Vents-et-Marées (144)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Desbiens (127)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École des Vieux-Moulins (112)	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Saint-Modeste (125)	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Roy (212)	Aucun événement	De 10 à 19 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Joly (256)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École internationale Saint-François-Xavier (334)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	Aucun événement	0 %

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
École La Croisée I (241)	Aucun événement	De 10 à 19 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École La Croisée II (189)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Notre-Dame- du-Portage	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Les Pèlerins	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Lanouette (367)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Hudon-Ferland (213)	Moins de 10 événements déclarés	De 20 à 39 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Sainte-Hélène	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Saint-Louis (Saint-Joseph)	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Monseigneur- Boucher (218)	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Saint-Louis (Kamouraska)	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Saint-Bruno	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École Saint-Philippe	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Notre-Dame	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École J.-C.-Chapais	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École Sacré-Cœur (305)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École de la Marée- Montante	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École de l'Orée-des- Bois	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École de l'Étoile- Filante	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École des Vents-et- Marées	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École de la Pruchière	Aucun événement	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École de l'Amitié	Aucun événement	Aucun événement	Aucun événement	N/A
École secondaire de Rivière-du-Loup (1 607)	Moins de 10 événements déclarés	De 10 à 19 événements déclarés	Aucun événement	0 %

Établissement scolaire	INTIMIDATION (fréquence des événements)	VIOLENCE (fréquence des événements)	VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL (fréquence des événements)	Proportion d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
École secondaire Chanoine-Beaudet (352)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %
École polyvalente La Pocatière (432)	Moins de 10 événements déclarés	Moins de 10 événements déclarés	Aucun événement	0 %

3.2.2 Interventions dans les établissements du centre de services scolaire

Annuellement, des interventions et différentes mesures préventives sont mises en place dans nos écoles, notamment des ateliers de groupe misant sur le rôle des témoins, sur les relations interpersonnelles harmonieuses ou encore à propos de stratégies de résolution de conflit et d'affirmation de soi. D'ailleurs, plusieurs de nos écoles utilisent le programme Hors-Piste permettant à nos jeunes de développer leurs compétences socioémotionnelles. De plus, en 2023-2024, nous comptons dans notre centre de services scolaire, 8 écoles, dites SCP (soutien au comportement positif) alors que 7 autres écoles participaient au Carrefour de services. Les écoles SCP et Carrefour de services déploient un modèle de réponse à l'intervention RÀI comportementale, font la promotion de pratiques et de stratégies éducatives visant à prévenir et à gérer efficacement les écarts de conduite des élèves tout en contribuant au développement d'un climat de bienveillance pour tous.

Encore cette année, nous avons poursuivi nos efforts pour former et outiller un plus grand nombre d'employés sur les interventions thérapeutiques à adopter lors de conduites agressives. De plus, la majorité de nos écoles sont abonnées à l'Institut des troubles d'apprentissage qui offre une panoplie de formations visant à soutenir l'inclusion, la persévérance et la réussite scolaire de nos élèves.

Malgré tout, lorsque des situations surviennent, des rencontres sont effectuées auprès de l'auteur ou des auteurs ainsi qu'auprès de l'élève qui subit l'acte de violence ou d'intimidation. Au besoin, le ou les témoins sont également rencontrés. Les parents des élèves concernés sont contactés, afin d'être informés de la situation et des mesures d'aide et de soutien offertes ainsi que des conséquences qui s'appliquent, s'il y a lieu. Les suspensions internes ou externes sont utilisées occasionnellement et un protocole de retour est prévu avant la réintégration de l'élève fautif. Selon l'analyse de la situation, des partenaires externes peuvent également être impliqués. Par la suite, des procédures sont mises en place afin de s'assurer que l'événement est bien terminé et que les chances de récurrence sont considérablement diminuées. Il est à noter qu'un geste répréhensible, même s'il n'entre pas dans ces définitions, peut faire l'objet d'interventions en vertu du code de vie de l'école.

3.3 Procédure de traitement des plaintes et des signalements

La philosophie à la base de l'examen des plaintes repose sur l'accueil, l'écoute et la recherche de solutions justes et équitables, dans le meilleur intérêt de l'élève, et avec la collaboration des parents et de tous les intervenants concernés.

Le Protecteur national de l'élève est responsable de l'application de la procédure de traitement des plaintes et des signalements dans le milieu scolaire québécois.

En cas d’insatisfaction au regard des services scolaires qu’il a reçus, qu’il reçoit, qu’il aurait dû recevoir ou qu’il requiert, un élève ou ses parents peuvent formuler une plainte selon une procédure comportant au plus trois étapes :

Étape 1 – Personne directement concernée ou son supérieur

Pour déposer une plainte, l’élève ou son parent s’adresse tout d’abord à la personne directement concernée ou à son supérieur immédiat.

Étape 2 – Responsable du traitement des plaintes

Si l’élève ou son parent demeure insatisfait du traitement de leur plainte ou si le délai de 10 jours ouvrables est dépassé, il peut ensuite s’adresser au responsable du traitement des plaintes du centre de services scolaire, de la commission scolaire ou de l’établissement d’enseignement privé selon le cas.

Étape 3 – Protecteur régional de l’élève

Si l’élève ou son parent est toujours insatisfait du traitement de sa plainte, ou si le délai de 15 jours ouvrables est dépassé, il peut communiquer avec le protecteur régional de l’élève de sa région. Celui-ci assistera l’élève ou son parent dans la formulation écrite de sa plainte.

Pour prendre connaissance du processus ou des rapports complets, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/notre-organisation/demandes-et-plaintes/procedure-de-traitement-des-plaintes-et-des-signalements/>

4. Utilisation des ressources

4.1 Répartition des revenus du centre de services scolaire

Les objectifs de la répartition annuelle des revenus

Avoir un souci constant de la mission, de la philosophie de gestion, des objectifs et des orientations du plan d’engagement vers la réussite 2023-2027 du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup et de ses établissements, du plan d’action ainsi que du plan stratégique du ministre et des divers projets éducatifs des établissements dans l’élaboration des budgets.

Donner aux établissements la plus grande latitude possible dans les choix budgétaires et des moyens qu’ils exercent dans le cadre de leur mission éducative, et ce, en vue de l’atteinte des résultats attendus et prévus dans le Plan d’engagement vers la réussite et de leur projet éducatif pour une éducation de qualité et pour la réussite de tous les élèves.

Se préoccuper constamment de l’équité dans la répartition des budgets aux écoles tout en tenant compte des inégalités sociales et économiques et des besoins exprimés.

Répartir les budgets dans le respect des lois, règlements, conventions collectives, politiques et procédures s’appliquant au centre de services scolaire et à ses établissements.

Optimiser l'utilisation des ressources financières dont le centre de services scolaire dispose pour la réalisation de sa mission éducative et l'atteinte des résultats attendus et prévus au Plan d'engagement vers la réussite et au projet éducatif de l'établissement.

Favoriser l'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité en situant le plus près possible de l'élève les choix budgétaires.

Favoriser, dans la mesure du possible, l'innovation et la créativité par des disponibilités budgétaires dégagées dans la répartition et la transférabilité des ressources financières.

Dans un contexte de ressources financières limitées et compressées par le Ministère, prendre en compte les aspects d'efficacité et d'efficience permettant d'effectuer les activités requises au moindre coût possibles.

Assurer la transparence dans la gestion des activités financières et plus particulièrement dans la répartition et l'utilisation de ses ressources ainsi que la reddition de comptes sur les résultats atteints.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

Pour prendre connaissance des principes de la répartition annuelle des revenus, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/06/OBJECTIFS-PRINCIPES-ET-CRITERES-DE-REPARTITION-Juin-2023.pdf>

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Pour prendre connaissance des critères servant à déterminer les montants alloués, consultez le lien suivant :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2023/06/OBJECTIFS-PRINCIPES-ET-CRITERES-DE-REPARTITION-Juin-2023.pdf>

4.2 Ressources financières

Les données financières du Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup pour l'exercice terminé le 30 juin 2024 ont été déposées au conseil d'administration le 12 novembre 2024. Ils font état d'un surplus d'exercice de 458 512 \$ et d'un surplus cumulé de 22 847 448 \$.

Exceptionnellement, au 30 juin 2024, les revenus et dépenses tiennent compte de provision pour le paiement de la rétroactivité salariale pour la période du 1^{er} avril 2022 au 30 juin 2024, pour une somme de 7 777 787 \$.

Le Centre de services scolaire de Kamouraska–Rivière-du-Loup dispose d'un surplus cumulé libre de 21,8 M\$ et de 1 M\$ de surplus réservés pour certains engagements des établissements et des conventions collectives. Selon les règles du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ), du surplus cumulé de 22,8 M\$ un montant maximal de 2,8 M\$ est disponible pour utilisation en 2024-2025 selon la règle d'appropriation des surplus.

Composition des revenus

	En dollars (\$)	En %
Subventions de fonctionnement	115 552 007	80,7 %
Subventions d'investissement	1 198 830	0,8 %
Autres subventions et contributions	6 491	0,0 %
Taxes scolaires	5 150 308	3,6 %
Ventes de biens et services	8 649 973	6,0 %
Droits de scolarité et droits chargés	541 887	0,4 %
Revenus divers	2 918 501	2,0 %
Amortissement des contributions reportées	9 134 168	6,4 %
Total	143 152 165	100,0 %

Composition des dépenses par secteur d'activités

Enseignement et formation	53 995 859	37,8 %
Soutien à l'enseignement	34 230 283	24,0 %
Services d'appoint	16 487 834	11,6 %
Activités administratives	6 063 914	4,2 %
Biens meubles et immeubles	19 233 917	13,5 %
Activités connexes	11 645 817	8,2 %
Dépenses liées à la provision pour avantages sociaux	1 025 241	0,7 %
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	10 788	0,0 %
Total	142 693 653	100,0 %

Composition des dépenses par nature des dépenses

Rémunération et contributions de l'employeur	98 624 580	69,1 %
Frais de déplacement	568 197	0,4 %
Fournitures et matériel	8 065 889	5,7 %
Services, honoraires et contrats	18 692 377	13,1 %
Charges d'investissements non capitalisables et amortissement	10 615 706	7,4 %
Autres charges	6 126 904	4,3 %
Total	142 693 653	100,0 %

4.3 Gestion et contrôle des effectifs

■ Répartition de l'effectif en heures

Catégorie d'emploi	Heures travaillées (1)	Heures supplémentaires (2)	Total d'heures rémunérées (3) = (1) + (2)	Nombre d'employés pour la période visée
1. Personnel d'encadrement	98 558,50	0	98 558,50	66
2. Personnel professionnel	128 101,70	50,00	128 151,70	97
3. Personnel enseignant	881 873,13	589,13	882 462,26	1 061
4. Personnel de bureau, technicien et assimilé	571 469,11	1 116,69	572 585,79	762
5. Ouvriers, personnel d'entretien et de service	99 096,37	443,75	99 540,12	111
Total en heures	1 779 098,80	2 199,57	1 781 298,37	2 097

■ Résumé du niveau de l'effectif

Cible établie par le ministre de l'Éducation (A) Source : Information transmise par le ministère de l'Éducation du Québec (MEQ) via CollecteInfo	1 749 883,32
Total des heures rémunérées effectuées (B) Source : Information transmise par le MEQ via CollecteInfo	1 781 298,37
Ampleur du dépassement, s'il y a lieu Calcul : (C) = (B) – (A)	31 415,05
Respect du niveau de l'effectif Choix de réponse : Oui/Non <i>(Si la réponse est « Non », le centre de services scolaire doit informer des moyens qui ont été pris pour rectifier la situation)</i>	Non

Le dépassement du niveau de l'effectif s'explique par différents éléments, dont l'ajout de neuf groupes de maternelle 4 et 5 ans, offensive en construction, nouvelle carte en formation professionnelle, ajout d'aides à la classe et la mesure « Plan de rattrapage » du ministère de l'Éducation.

4.4 Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

■ Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024

	Nombre de contrats	Montant du contrat (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	4	86 625,66 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	21	1 176 458,70 \$
Total	25	1 263 084,36 \$

Explication des contrats – personnes physiques :

- L. Roussel Gestion (4 contrats) 86 625,66 \$ Service de gestion de projets

Explication des contrats – personnes morales :

- Architecture Daniel Dumont inc. (2 contrats) 77 225,00 \$ Service d'architecture
- Atelier Guy Architecte inc. (3 contrats) 149 600,00 \$ Service d'architecture
- Cuatro Architecture S.E.N.C.R.L. 81 062,00 \$ Service d'architecture
- LGT inc. 25 700,00 \$ Service d'ingénierie
- Onico inc. 185 943,00 \$ Service d'architecture
- Les architectes Proulx et Savard inc. 45 188,00 \$ Service d'architecture
- R & O Énergie (3 contrats) 136 350,00 \$ Service d'ingénierie
- Tetra-Tech inc. 63 255,00 \$ Service d'ingénierie
- Ambioner 34 800,00 \$ Service d'ingénierie
- Planidesign inc. 43 923,64 \$ Service d'architecture
- Direktion 360 inc. 96 263,68 \$ Service d'ingénierie
- Voyage A+ inc. 77 480,00 \$ Service de voyage étudiant
- Raymond Chabot Grant Thornton 27 000,00 \$ Services professionnels financiers
- RDL Télécom inc. 27 746,20 \$ Travaux de câblage
- IDS Micronet Solutions inc. 37 647,93 \$ Travaux de câblage
- Infrastructure Satori inc. 67 274,25 \$ Travaux en sécurité du réseau

4.5 Ressources matérielles et informationnelles

4.5.1 Ressources matérielles

■ Maintien de l'actif immobilier (entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024*)

2022-2023 (Année précédente)	2022-2023 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies, ni engagées
20 739 329 \$ \$	40 442 116 \$	17 191 477 \$	21 508 796 \$

*Inclut les projets d'ajout d'espace et d'embellissement des cours d'école.

4.5.2 Ressources informationnelles

Le Service des **ressources informationnelles (SRI)** a pour but de développer et de soutenir des solutions technologiques modernes afin de favoriser la réussite de tous les élèves. Celles-ci touchent autant la dimension pédagogique qu'administrative. En termes de mesures pédagogiques, les Services éducatifs jeunes et le SRI ont participé activement avec les intervenants du milieu dans la mise en place d'une progression des apprentissages (PDA) numérique qui a permis de définir des orientations notamment pour l'acquisition d'équipement pédagogique.

Afin d'assurer la continuité des services et le fonctionnement de tous les équipements mis à la disposition de plus de 10 000 utilisateurs (élèves, personnel et membres de la communauté), le Service des RI gère une infrastructure technologique comprenant un réseau de fibres optiques partagé de 800 kilomètres, un réseau filaire à haut débit combiné à un réseau sans fil comptant près de 1 200 points d'accès et de plusieurs équipements et services de sécurité modernes.

Parmi nos principaux projets réalisés cette année, nous pouvons citer :

- Le remplacement des pare-feux fournissant l'accès Internet aux mandats du groupement Internet KR;
- Remplacement des équipements centraux et distribution du réseau de l'inforoute KRTB.
- 28 projets de rehaussement et rationalisation de nos infrastructures réseaux;
- La préparation d'une 4^e journée du numérique a été offerte à tout le personnel;
- La participation et la réalisation d'un premier mandat d'implantation avec nos partenaires régionaux (copin);
- La mise à jour de 46 % des systèmes de Windows 10 vers Windows 11, en vue de compléter cette migration avant la fin du support annoncé par Microsoft pour l'automne 2025;
- La mise en place d'une gestion documentaire structurée avec la gouvernance des données dans Microsoft 365 pour le Service des ressources matérielles, ainsi que le début des travaux avec les services éducatifs jeunes;
- La poursuite des travaux nécessaires au déplacement de nos services vers l'infonuagique, dans le cadre de la consolidation des centres de traitement de l'information (CCTI), en conformité avec les directives ministérielles;
- L'application de mesures correctives en sécurité de l'information, à la suite d'un audit de conformité et des tests d'intrusion, afin de renforcer notre posture de sécurité de l'information.

5. Annexes du rapport annuel

Rapport du responsable de l'examen des plaintes

Dans le cadre de l'application de la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents, le Secrétariat général a répondu à quelques situations en 2023-2024. Toutes les situations ont pu être réglées par le processus préconisé, soit celui d'une recherche de solutions dans le respect des règles et dans le meilleur intérêt de l'élève.

Conclusion :

Avec plus de 7 000 élèves jeunes et adultes inscrits dans nos établissements et plus de 1 300 employés dont plus de 90 % œuvrent auprès des élèves du centre de services scolaire, on peut conclure que le nombre de situations ayant nécessité l'intervention de la Responsable de l'examen des plaintes est plus que satisfaisant.

La prévention des situations problématiques et la communication fonctionnelle demeurent donc des éléments essentiels à la gestion des plaintes.

Autres annexes

Rapport annuel 2023-2024 du comité de parents du centre de services scolaire :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2024/09/Rapport-Annuel-CP-2023-2024-FINAL-1.pdf>

Rapport annuel 2023-2024 du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage du centre de services scolaire :

<https://www.csskamloup.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2024/11/Rapport-annuel-2023-2024-CCSEHDAA.pdf>

Faits saillants 2023-2024 en image : [Visuel du rapport annuel](#)

Faits saillants 2023-2024 en vidéo : [Vidéo du rapport annuel](#)

**Centre
de services scolaire
de Kamouraska –
Rivière-du-Loup**

Québec 